



JUIN 2024

PROFIL DES PME

ENTREPRISES INNOVATRICES AU CANADA

Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Direction générale de la petite entreprise
Philippe Rosa

ic.gc.ca/recherche PME

PROFIL DES PME

ENTREPRISES INNOVATRICES AU CANADA

Cat. No. Iu185-18F-PDF
ISSN 2818-2332

Cette publication est disponible sur ic.gc.ca/recherche/pme. This publication is also available in English under the title *SME Profile: Innovative enterprises in Canada*. Pour obtenir une copie papier de cette publication ou un autre format (braille, gros caractères, etc.), veuillez remplir le [formulaire de demande de publication](#) ou contacter :

Centre de services Web
Innovation, Sciences et Développement économique
Canada
Édifice C.D. Howe
235, rue Queen
Ottawa, ON K1A 0H5
Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-800-328-6189
Téléphone (Ottawa) : 613-954-5031
ATS (pour les personnes malentendantes) :
1-866-694-8389
Heures d'ouverture : de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)
Courriel : ised-isde@ISED-ISDE.gc.ca

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission du ministère de l'Industrie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que le ministère de l'Industrie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec le ministère de l'Industrie ou avec son consentement. Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, veuillez demander l'[affranchissement du droit d'auteur de la Couronne](#) ou communiquer avec le Centre de services Web (coordonnées ci-dessus).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Innovation, des Sciences et Développement économique du Canada, 2024

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1
1. INTRODUCTION	2
2. SOURCE DE DONNÉES ET DÉFINITIONS	3
3. CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE	4
3.1. Types d'innovation	4
3.2. Taille des entreprises et secteurs de l'industrie	4
3.3. Âge de l'entreprise	7
3.4. Portrait financier	9
4. CARACTÉRISTIQUES DU PROPRIÉTAIRE MAJORITAIRE OU DU DÉCIDEUR PRINCIPAL	10
4.1. Sexe du propriétaire majoritaire	10
4.2. Âge du décideur principal	11
4.3. Niveau de scolarité du décideur principal	12
5. ACTIVITÉS LIÉES À LA CROISSANCE ET AUX EXPORTATIONS	13
5.1. Croissance annuelle moyenne des ventes totales	13
5.2. Exportations	14
5.3. Obstacles à l'exportation	15
5.4. Intention de développer de nouveaux marchés	15
6. ADOPTION DE TECHNOLOGIES DE POINTE, PRÉSENCE EN LIGNE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	16
6.1. Adoption de technologies de pointe	16
6.2. Présence en ligne	18
6.3. Propriété intellectuelle	18
7. FINANCEMENT	19
7.1. Demandes de financement externe	19
7.2. Financement gouvernemental	21
7.3. Financement par emprunt	22
8. CONCLUSION	25

RÉSUMÉ

Le profil présente une comparaison entre les petites et moyennes entreprises (PME) innovatrices et non-innovatrices en utilisant les données de l'*Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises (EFCPME)* de 2020.

L'enquête révèle qu'environ 28 % des PME non-franchisées étaient des entreprises innovatrices. De ces PME, l'innovation sur le plan des produits est le type d'innovation prédominant. En général, les entreprises innovatrices ont un plus grand nombre d'employés que les entreprises qui n'innovent pas, de même qu'elles sont plus susceptibles d'être détenues majoritairement des personnes appartenant à une minorité visible comparativement aux PME non-innovatrices.

Entre 2018 et 2020, une plus grande proportion de PME innovatrices ont eu une croissance positive comparativement aux PME non-innovatrices. L'enquête révèle également que les PME innovatrices étaient plus susceptibles d'exporter que les non-innovatrices (21,4 % contre 9,3 %). De plus, les PME innovatrices ont été plus nombreuses que celles qui n'ont pas innové à adopter des technologies de pointe et à détenir de la propriété intellectuelle. Les PME innovatrices avaient une plus grande présence en ligne en 2020, grâce à leur site Web, que les PME non-innovatrices.

En ce qui a trait au financement, près de 90 % des PME innovatrices ont fait une demande de financement externe en 2020, comparativement à 79,1 % des PME non-innovatrices. Le financement gouvernemental constituait le type de financement le plus demandé avec un taux de 83 % pour les PME innovatrices et 72,4 % pour les PME non-innovatrices. Les programmes d'aide financière du gouvernement offerts aux entreprises durant la pandémie de COVID-19 afin d'en diminuer l'impact économique expliquent en grande partie ces résultats.

1. INTRODUCTION

Le 21^e siècle est marqué par une progression technologique grandissante qui semble s'accélérer. Les téléphones cellulaires, l'intelligence artificielle, les nanotechnologies et les voitures électriques ou autonomes n'en sont que quelques exemples. Selon Schwab (2017)¹, nous serions même dans une nouvelle ère industrielle, appelée la « quatrième révolution industrielle » qui se distingue par de nouvelles capacités technologiques complexes intégrées dans nos sociétés. Par exemple, l'internet des objets où plusieurs objets sont connectés et peuvent communiquer entre eux par internet. Cette progression technologique est rendue possible, entre autres, grâce à la capacité d'innovation apportée par certains individus ou à travers certaines entreprises.

L'innovation est l'un des moteurs fondamentaux de la croissance économique². Avec la mondialisation et des économies de plus en plus intégrées qui accentuent la compétition dans les marchés, les innovations sont généralement ce qui distingue le plus les entreprises et qui permettent à l'économie de progresser, un point soulevé par Joseph Schumpeter³ dans sa théorie de la destruction créatrice — une théorie qui stipule que l'économie est soumise à une perpétuelle dynamique de création et de destruction alimentée par l'innovation et le progrès technologique. Ce faisant, l'économie devient un système dynamique marquée sans cesse par des changements innovateurs et en constante évolution⁴. Selon Schumpeter, l'entrepreneur innovateur joue un rôle crucial en créant de nouvelles entreprises qui acquièrent des parts de marché grâce, par exemple, à l'introduction d'un nouveau bien ou service, ce qui entraîne la disparition des autres entreprises moins innovantes et moins productives.

Le profil suivant cherche à montrer les différences existant entre les petites et moyennes entreprises (PME) innovatrices et les PME non-innovatrices tout en comparant les résultats avec l'ensemble des PME canadiennes.

Le reste du profil est articulé comme suit : la section 2 présente la terminologie et la source de données utilisée. La section 3 porte sur les caractéristiques des entreprises et la section 4 présente certaines caractéristiques associées au propriétaire majoritaire de l'entreprise ou du décideur principal. Les sections 5 et 6 considèrent respectivement les activités liées à la croissance et les exportations, l'adoption de technologies de pointe, la présence en ligne des entreprises ainsi que la possession de propriété intellectuelle. La section 7 porte sur les demandes de financement externe des PME en 2020. Finalement, la dernière section présente les conclusions.

¹ Schwab, K. (2017). *The fourth industrial revolution*. Currency.

² OCDE (2016), *L'impératif d'innovation : Contribuer à la productivité, à la croissance et au bien-être*, OCDE Publishing, Paris.

³ Schumpeter, J. (1942), *Capitalism, Socialism and Democracy*, Routledge, Londres

⁴ Maurer, F. (2021). On a theoretically cup of inspiration with Schumpeter and von Foerster—creative destruction and emergence as means to prevent system lethargies: conceptual paper, 2021 IEEE International Conference on Engineering, Technology and Innovation (ICE/ITMC), p. 1–6.

2. SOURCE DE DONNÉES ET DÉFINITIONS

Dans ce rapport, les données de *l'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises* de 2020 (EFCPME) de Statistique Canada ont été utilisées afin de comparer les petites et moyennes entreprises (PME) innovatrices et les PME non-innovatrices. Les entreprises considérées ont entre 1 et 499 employés et un revenu brut de 30 000 \$ ou plus⁵.

Aussi, seulement les PME non-franchisées sont considérées en ce qui a trait aux activités d'innovation. En effet, puisque celles-ci sont généralement des entreprises comportant un savoir-faire, un modèle opérationnel et plusieurs autres aspects déjà préconçus, les activités d'innovation leur sont étrangères.

Les PME innovatrices sont définies comme celles ayant créé ou lancé au moins l'un des quatre types d'innovation suivants entre 2018 et 2020 :

- ✓ **L'innovation sur le plan des produits** : un bien ou un service nouveau ou considérablement amélioré.
- ✓ **L'innovation sur le plan des procédés** : une méthode ou un procédé de production nouveau ou considérablement amélioré.
- ✓ **L'innovation sur le plan organisationnel** : une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques commerciales, l'organisation du milieu de travail ou les relations externes.
- ✓ **L'innovation sur le plan du marché** : une nouvelle façon de vendre les biens ou services.

La population cible de l'enquête est constituée de 859 735 entreprises et son taux de réponse est de 59,5 %. L'échantillon final de l'enquête se compose de 9 957 répondants et parmi les PME non-franchisées 2 936 sont innovatrices et 6 105 ne le sont pas.

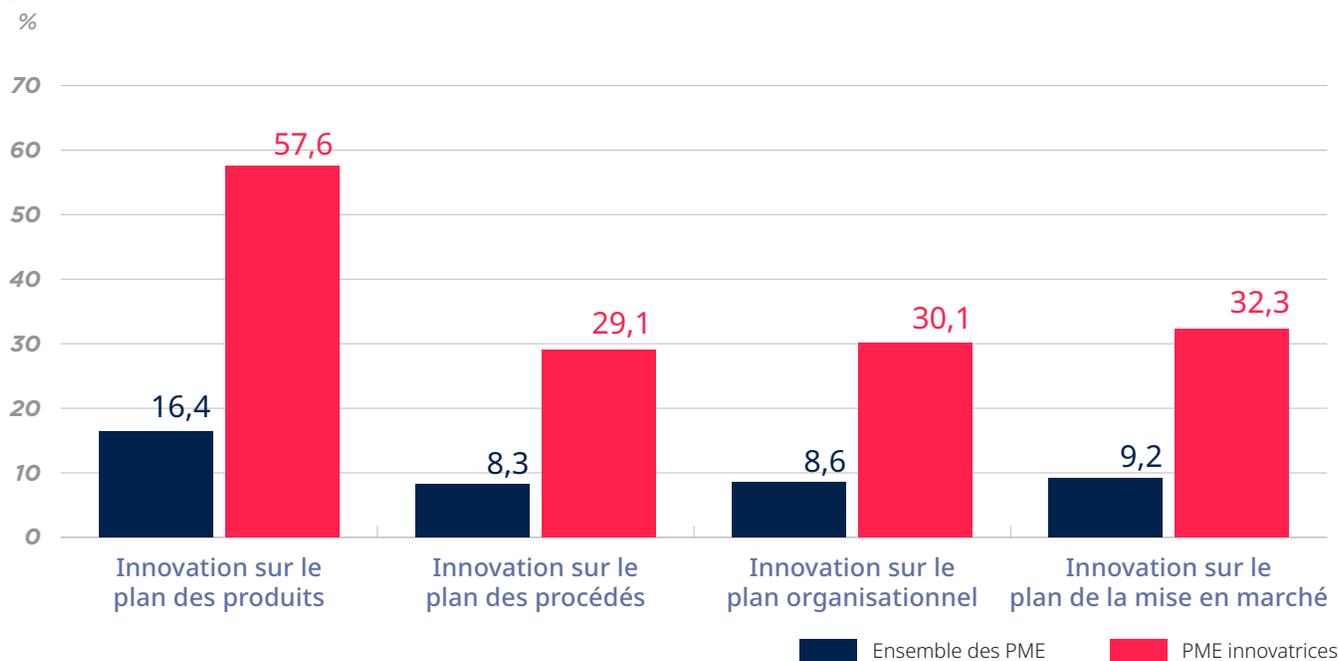
⁵ Les entreprises sans but lucratif, les co-entreprises et les organismes publics sont exclus de l'enquête. Les entreprises des secteurs suivants, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) sont également exclues : services publics (22), la finance et les assurances (52), la gestion de sociétés et d'entreprises (55), les services d'enseignement (61), les administrations publiques (91), la location et la location à bail de matériel automobile (5321), la location et la location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel (5324), les centres de soins ambulatoires (6214), les laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques (6215), les autres services de soins ambulatoires (6219), les hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux (6221), les hôpitaux psychiatriques et hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes (6222), les hôpitaux spécialisés (sauf les hôpitaux psychiatriques et les hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes) (6223) et les services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours (6242), et ménages privés (814110).

3. CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE

3.1. Types d'innovation

Parmi les PME non-franchisées, 28,4 % sont innovatrices contre 71,6 % qui sont non-innovatrices. En ce qui concerne les types d'innovation (figure 1), le plus fréquent parmi les PME innovatrices est l'innovation sur le plan des produits avec un taux de 57,6 %. L'innovation sur le plan de la mise en marché arrive en deuxième lieu, avec 32,3 % des PME innovatrices, suivi de 30,1 % pour l'innovation sur le plan organisationnel et 29,1 % pour l'innovation sur le plan des procédés.

Figure 1 : Types d'innovation créée ou lancée, % des entreprises

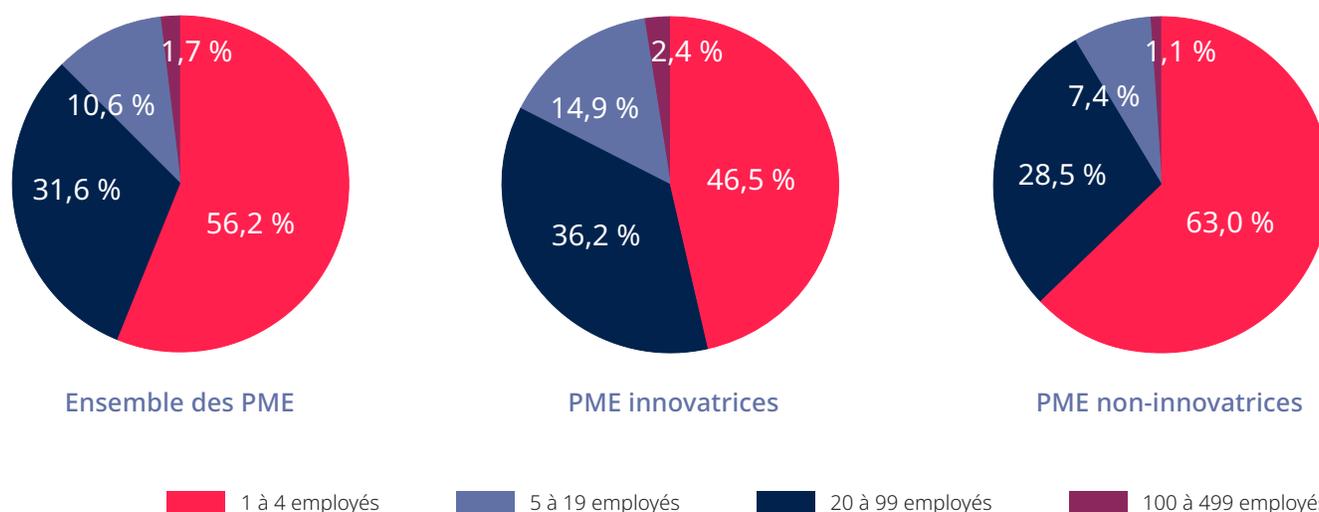


Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

3.2. Taille des entreprises et secteurs de l'industrie

Les PME innovatrices ont en général plus d'employés que les PME non-innovatrices. En effet, la figure 2 montre que les PME innovatrices se trouvent dans une plus grande proportion dans les catégories de taille plus élevée que les PME non-innovatrices. Approximativement 36 % des PME innovatrices ont entre 5 et 19 employés et ce pourcentage s'établit à 28,5 % pour les PME non-innovatrices et à 31,6 % pour l'ensemble des PME. Les PME innovatrices ont entre 20 et 499 employés pour 17,3 % d'entre-elles et ceci est le cas pour 8,5 % des PME non-innovatrices, de même que pour 12,3 % de l'ensemble des PME. Néanmoins, 46,5 % des PME innovatrices sont des micro-entreprises, c'est-à-dire qu'elles ont entre 1 et 4 employés, comparativement à 63 % pour les PME non-innovatrices et à 56,2 % pour l'ensemble des PME.

Figure 2 : Répartition des entreprises selon le nombre d'employés



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

Le tableau 1 montre que la proportion des PME innovatrices augmente avec la taille de l'entreprise. En effet, près de la moitié des entreprises ayant de 100 à 499 employés ont rapporté avoir lancé au moins un type d'innovation comparativement à 22,7 % des PME qui ont entre 1 et 4 employés.

Tableau 1 : Taille des entreprises selon l'activité d'innovation

	PME innovatrices	PME non-innovatrices
	(%)	(%)
1 à 4 employés	22,7	77,3
5 à 19 employés	33,5	66,5
20 à 99 employés	44,4	55,6
100 à 499 employés	47,0	53,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

En ce qui concerne les secteurs⁶ (tableau 2), les entreprises innovatrices sont plus présentes dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques avec un taux de 19,5 %, alors que les entreprises non-innovatrices sont plus présentes dans le secteur des autres industries avec un taux de 22,1 %. À l'opposé, les PME innovatrices sont les moins présentes dans le secteur primaire avec 4 % d'entre elles tandis que les PME non-innovatrices sont les moins présentes dans le secteur de la fabrication avec 3,8 %.

⁶ Les secteurs sont définis selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2017.

Tableau 2 : Répartition des entreprises selon le secteur de l'industrie

Secteur	Ensemble des PME	PME innovatrices	PME non-innovatrices
	(%)	(%)	(%)
Primaire ⁷	5,8	4,0	7,0
Construction	16,3	9,9	19,9
Fabrication	5,3	10,1	3,8
Commerce de gros	4,8	6,6	4,1
Commerce de détail	11,0	12,6	8,1
Transport et entreposage	7,1	4,7	8,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	14,6	19,5	13,9
Services d'hébergement et de restauration	7,8	7,4	5,4
Autres services	6,8	6,3	7,2
Autres industries ⁸	20,6	18,9	22,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

Le tableau 3 présente la répartition pour chaque secteur de l'industrie en fonction de l'activité d'innovation. On remarque que plus de la moitié des PME dans le secteur de la fabrication sont des entreprises innovatrices. Le secteur de la construction est celui avec le plus faible pourcentage d'entreprises innovatrices, soit 16,6 %.

⁷ Le secteur primaire regroupe les industries suivantes : agriculture, foresterie, pêche et chasse, extraction minière et extraction de pétrole et de gaz.

⁸ Cette catégorie regroupe les industries suivantes : industrie de l'information et industrie culturelle, services immobiliers et services de location et de location à bail, services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement, soins de santé et assistance sociale, arts, spectacles et loisirs.

Tableau 3 : Secteur de l'industrie selon l'activité d'innovation

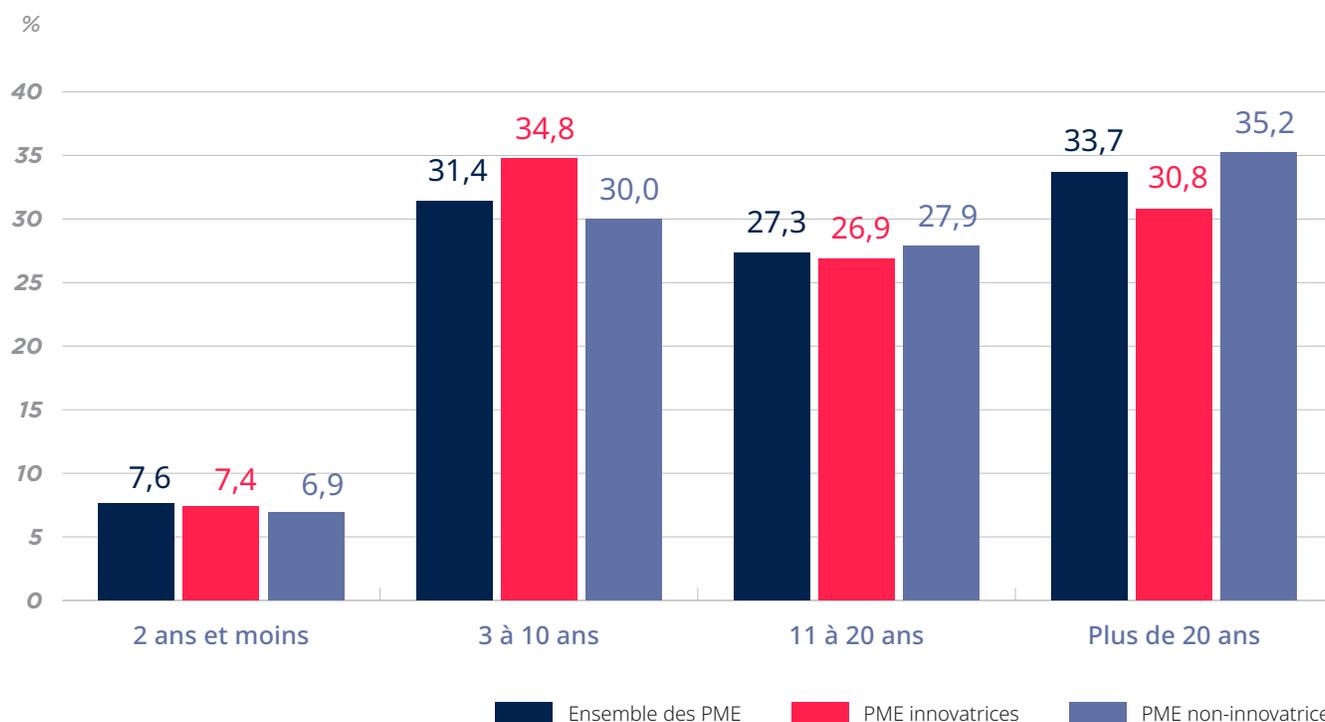
Secteur	PME innovatrices	PME non-innovatrices
	(%)	(%)
Primaire	18,4	81,6
Construction	16,6	83,4
Fabrication	51,2	48,8
Commerce de gros	39,1	60,9
Commerce de détail	38,3	61,7
Transport et entreposage	17,9	82,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	35,8	64,2
Services d'hébergement et de restauration	35,4	64,6
Autres services	25,8	74,2
Autres industries	25,4	74,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

3.3. Âge de l'entreprise

Selon l'EFCPME, les PME innovatrices sont en général plus jeunes que les PME non-innovatrices, comme le démontre la figure 3. En particulier, il existe deux différences notables en ce qui concerne le groupe d'âge de 3 à 10 ans et de plus de 20 ans. En effet, une plus grande proportion de PME innovatrices ont de 3 à 10 ans comparativement aux PME non-innovatrices et à l'ensemble des PME, soit respectivement de 34,8 %, 30,0 % et 31,4 %. De même, moins de PME innovatrices ont plus de 20 ans, soit 30,8 %, comparativement aux PME non-innovatrices (35,2 %) et à l'ensemble des PME (33,7 %). L'âge moyen de l'ensemble des PME est le même que les PME n'ayant pas innové, soit de 18 ans, tandis que les PME innovatrices présentent un âge moyen de 17 ans.

Figure 3 : Répartition des entreprises selon l'âge de l'entreprise



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

La répartition pour chaque groupe d'âge selon l'activité d'innovation est présentée au tableau 4. Trente pour cent des entreprises en démarrage (les PME de deux ans et moins) sont innovatrices et près de 32 % des entreprises âgées de 3 à 10 ans le sont. Seulement environ le quart des entreprises de plus de 20 ans sont innovatrices

Tableau 4 : Âge de l'entreprise selon l'activité d'innovation

Âge	PME innovatrices		PME non-innovatrices	
	PME innovatrices (%)		PME non-innovatrices (%)	
2 ans et moins	30,0		70,0	
3 à 10 ans	31,6		68,4	
11 à 20 ans	27,7		72,3	
Plus de 20 ans	25,8		74,2	

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

3.4. Portrait financier

Le tableau 5 présente les données financières des PME pour l'année 2020. Les PME innovatrices ont eu un revenu moyen de 3,9 millions de dollars, montant plus élevé que celui des PME non-innovatrices dont le revenu a été de 1,9 million de dollars approximativement et plus élevé que celui de l'ensemble des PME (2,6 millions de dollars). Les dépenses moyennes des PME innovatrices ont surpassé celles des PME non-innovatrices et celles de l'ensemble des PME : 4,5 millions de dollars comparativement à 2,0 millions de dollars et 2,9 millions de dollars, respectivement. Les PME innovatrices possédaient un bénéfice net avant impôts inférieur à celui des PME qui n'ont pas innové, avec en moyenne un profit négatif de 646 366 \$ comparé à un profit négatif moyen de 113 331 \$ pour les PME non-innovatrices. Il est important de noter que les bénéfices nets négatifs sont vraisemblablement le résultat de la situation économique particulière causée par la pandémie de COVID-19 au cours de l'année 2020. Le montant moyen des actifs des PME innovatrices était d'une valeur plus élevée que celui des PME non-innovatrices et que celui de l'ensemble des PME, c'est-à-dire 4,1 millions de dollars comparativement à 2,3 millions de dollars et à 1,6 million de dollars, respectivement.

Tableau 5 : Portrait financier des PME

	Montant moyen des revenus	Montant moyen des dépenses	Montant moyen des bénéfices nets	Montant moyen de l'actif	Montant moyen du passif
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Ensemble des PME	2 607 519	2 902 815	-295 296	2 723 762	1 570 381
PME innovatrices	3 854 539	4 501 175	-646 636	4 139 815	2 513 529
PME non-innovatrices	1 915 549	2 028 880	-113 331	2 255 508	1 226 162

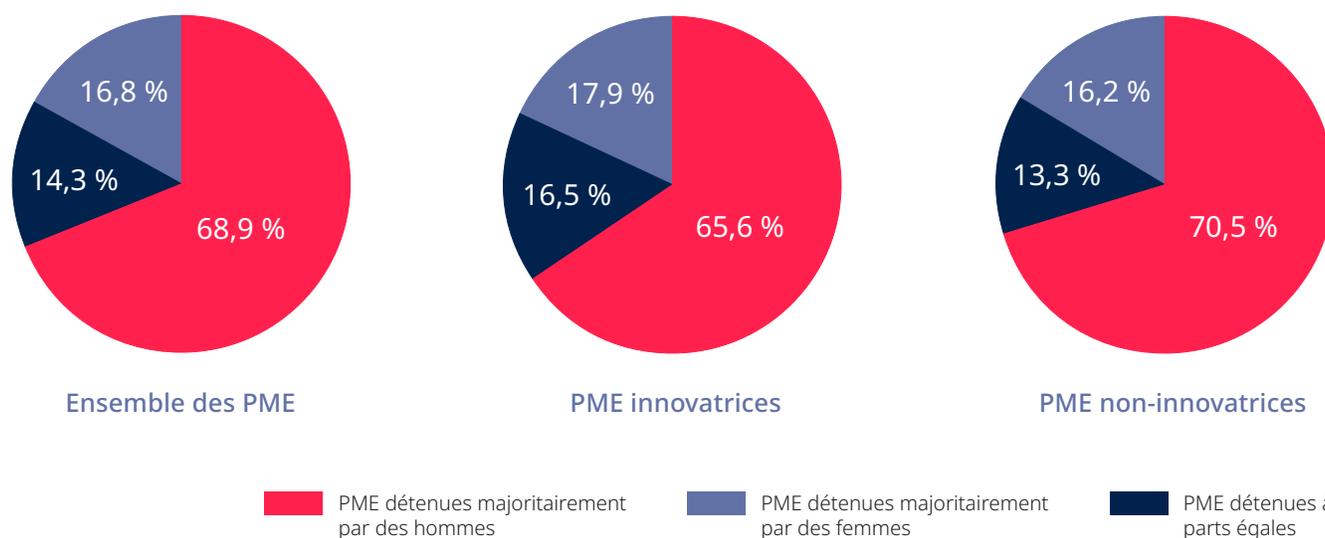
Remarque : Les données fournies concernent seulement les entreprises qui sont constituées en personnes morales et pour lesquelles les données fiscales étaient complètes. Ceci représente environ 88 % des PME de l'échantillon de l'enquête.
 Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020 ; Agence du revenu du Canada, 2020.

4. CARACTÉRISTIQUES DU PROPRIÉTAIRE MAJORITAIRE OU DU DÉCIDEUR PRINCIPAL

4.1. Sexe du propriétaire majoritaire

La proportion d'entreprises qui sont détenues majoritairement par des femmes (figure 4) est de 17,9 %, 16,2 % et 16,8 %, respectivement pour les PME innovatrices, les PME non-innovatrices et l'ensemble des PME. Aussi, un plus grand pourcentage d'entreprises innovatrices sont détenues à parts égales par des hommes et des femmes que les PME non-innovatrices (16,5 % contre 13,3 %).

Figure 4 : Répartition des entreprises selon le sexe du propriétaire majoritaire



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

Le tableau 6 donne la répartition des PME selon le sexe du propriétaire majoritaire en fonction de l'activité d'innovation. Environ 30,5 % des PME détenues majoritairement par des femmes sont innovatrices comparativement à 27,0 % pour les entreprises détenues majoritairement par des hommes.

Tableau 6 : Sexe du propriétaire majoritaire selon l'activité d'innovation

	PME innovatrices	PME non-innovatrices
	(%)	(%)
PME détenues majoritairement par des hommes	27,0	73,0
PME détenues à parts égales	33,0	67,0
PME détenues majoritairement par des femmes	30,5	69,5

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

Environ 9 % des PME sont détenues majoritairement par une minorité visible comparativement à 11,6 % pour les PME innovatrices et 8,2 % pour les PME non-innovatrices (tableau 7). De même, on trouve qu'environ 0,9 % des PME innovatrices sont détenues majoritairement par des Autochtones, comparativement à 1,1 % pour l'ensemble de PME et 1,3 % pour les PME non-innovatrices. L'EFCPME 2020 révèle également que parmi les entreprises détenues majoritairement par des personnes appartenant à une minorité visible, 35,8 % sont des PME innovatrices. On trouve également que pour les entreprises appartenant majoritairement à des Autochtones, 21,6 % sont des PME innovatrices.

Tableau 7 : Répartition des PME selon le type de propriétaire majoritaire

	Personnes autochtones	Minorité visible	Personnes handicapées
	(%)	(%)	(%)
Ensemble des PME	1,1	9,3	0,6
PME innovatrices	0,9	11,6	0,5
PME non-innovatrices	1,3	8,2	0,6

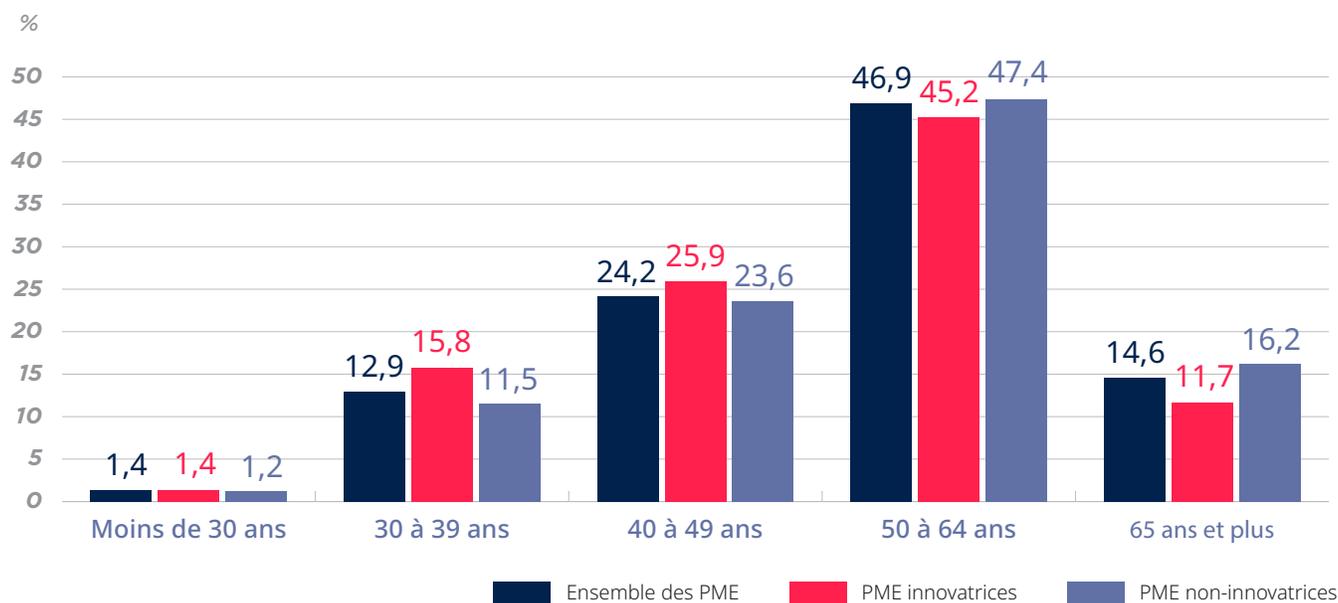
Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

4.2. Âge du décideur principal

Les prochains résultats portent sur la personne principalement responsable de la prise de décisions de l'entreprise. Il peut s'agir du propriétaire majoritaire, du président ou du directeur général.

En ce qui concerne l'âge du décideur principal (figure 5), environ 17 % des PME innovatrices ont une personne principalement responsable de la prise de décision âgée de moins de 40 ans. Cette proportion se situe à 12,7 % pour les PME non-innovatrices et 14,3 % pour l'ensemble des PME.

Figure 5 : Répartition des entreprises selon l'âge du décideur principal

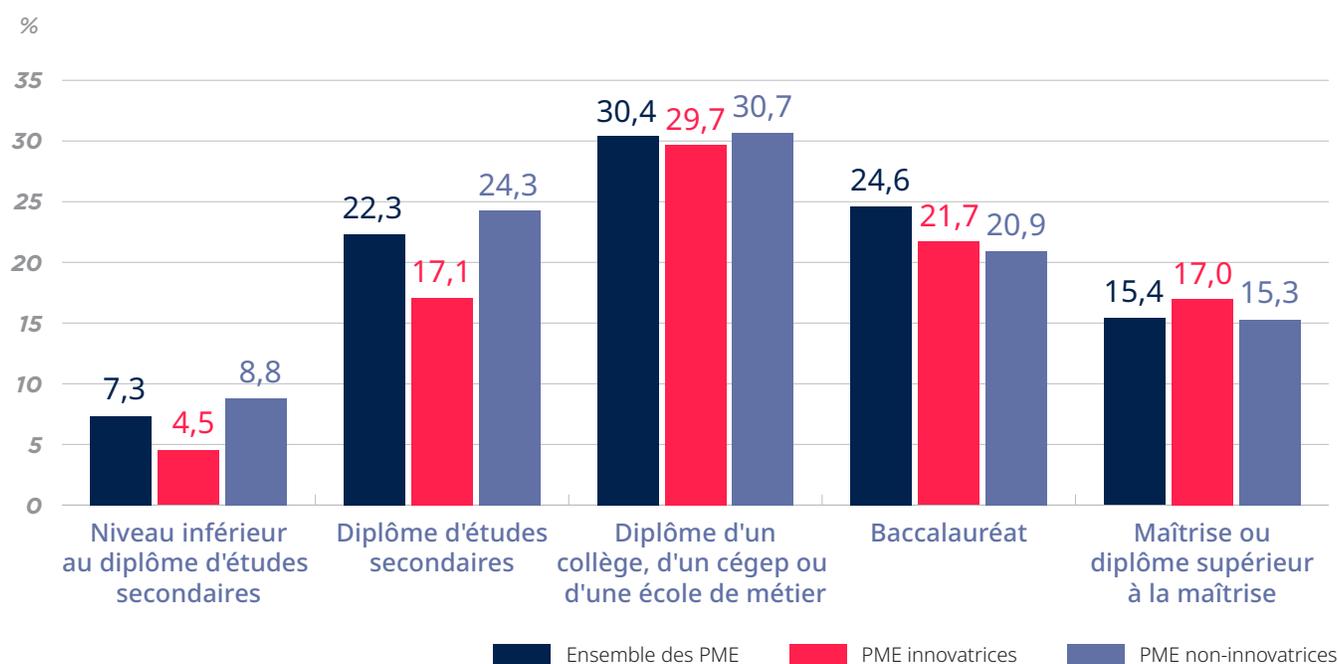


Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

4.3. Niveau de scolarité du décideur principal

La figure 6 présente le niveau de scolarité le plus élevé atteint par le décideur principal de l'entreprise. On remarque que la majorité n'a pas de diplôme d'études universitaires. Soixante pour cent de l'ensemble des PME ont un décideur principal qui ne détient pas un diplôme universitaire. Cette proportion se chiffre à 51,3 % pour les PME innovatrices et augmente à 63,8 % pour les PME non-innovatrices.

Figure 6 : Répartition des entreprises selon le plus haut niveau de scolarité atteint par le décideur principal



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

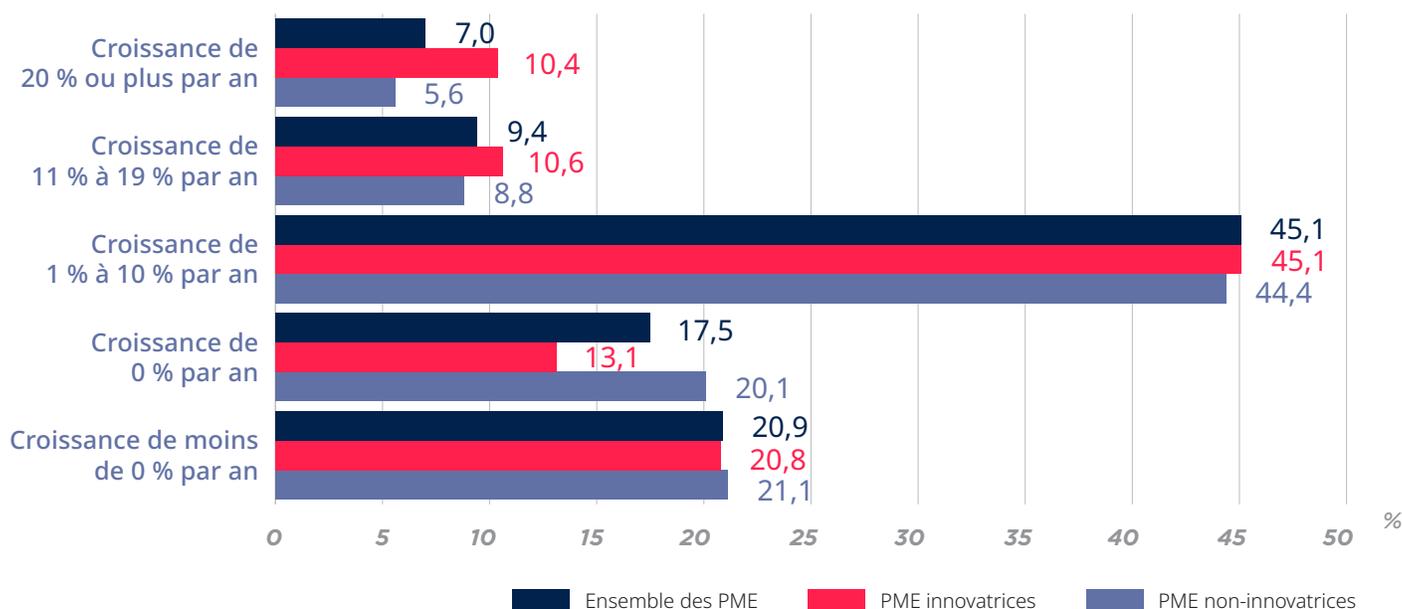
5. ACTIVITÉS LIÉES À LA CROISSANCE ET AUX EXPORTATIONS

5.1. Croissance annuelle moyenne des ventes totales

Entre 2018 et 2020, une plus grande proportion de PME innovatrices ont eu une croissance annuelle moyenne des ventes totales de 20 % ou plus par an comparativement aux PME non-innovatrices et à l'ensemble des PME (figure 7). En effet, 10,4 % des PME innovatrices, 5,6 % des PME non-innovatrices et 7 % de l'ensemble des PME ont eu une croissance de 20 % ou plus au cours de la période 2018-2020.

Aussi, moins de PME innovatrices ont eu une croissance nulle (0 %) entre 2018 et 2020 si on les compare avec les PME non-innovatrices et l'ensemble des PME. Près de 13,1 % des PME innovatrices ont eu une croissance nulle au cours de cette période comparativement à 20,1 % pour les PME non-innovatrices et 17,5 % pour l'ensemble des PME.

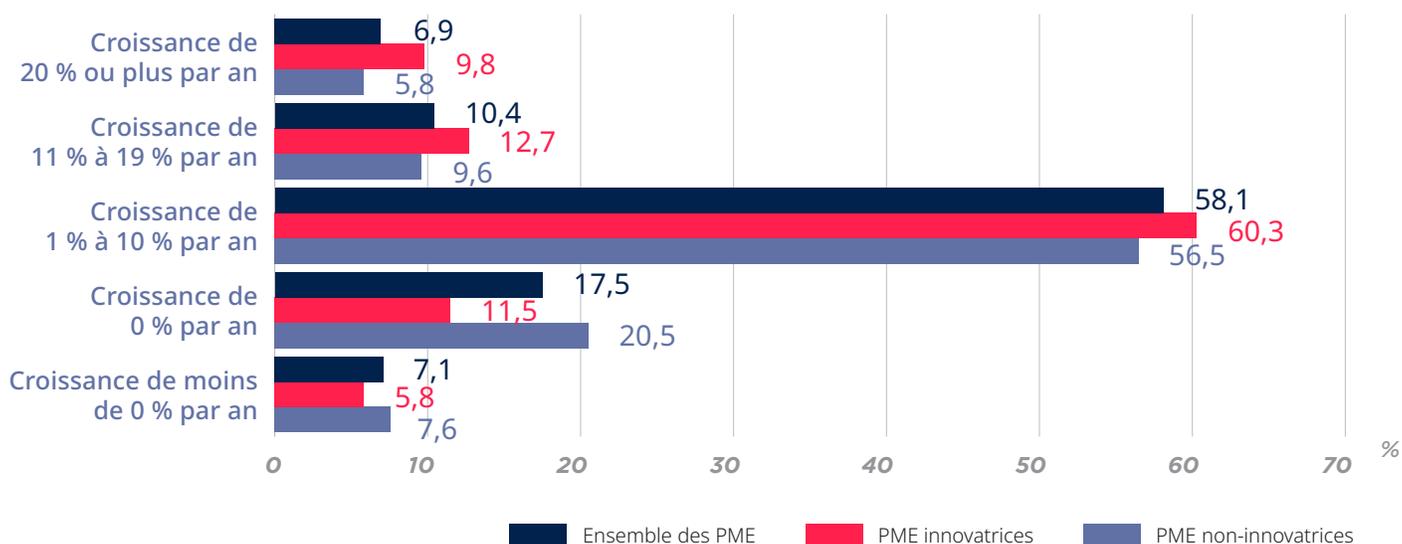
Figure 7 : Répartition des entreprises selon la croissance annuelle moyenne des ventes totales entre 2018 et 2020



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

La plupart des PME prévoient une croissance annuelle de 1 % à 10 % entre 2021 et 2023 (figure 8). C'est le cas respectivement pour 60,3 % des PME innovatrices, 56,5 % des PME non-innovatrices et 58,1 % de l'ensemble des PME. Environ 22,5 % des PME innovatrices prévoient une croissance de 11 % ou plus entre 2021 et 2023, comparativement à 15,4 % des PME non-innovatrices et 17,3 % de l'ensemble des PME.

Figure 8 : Répartition des entreprises selon la croissance annuelle moyenne des ventes totales attendue entre 2021 et 2023

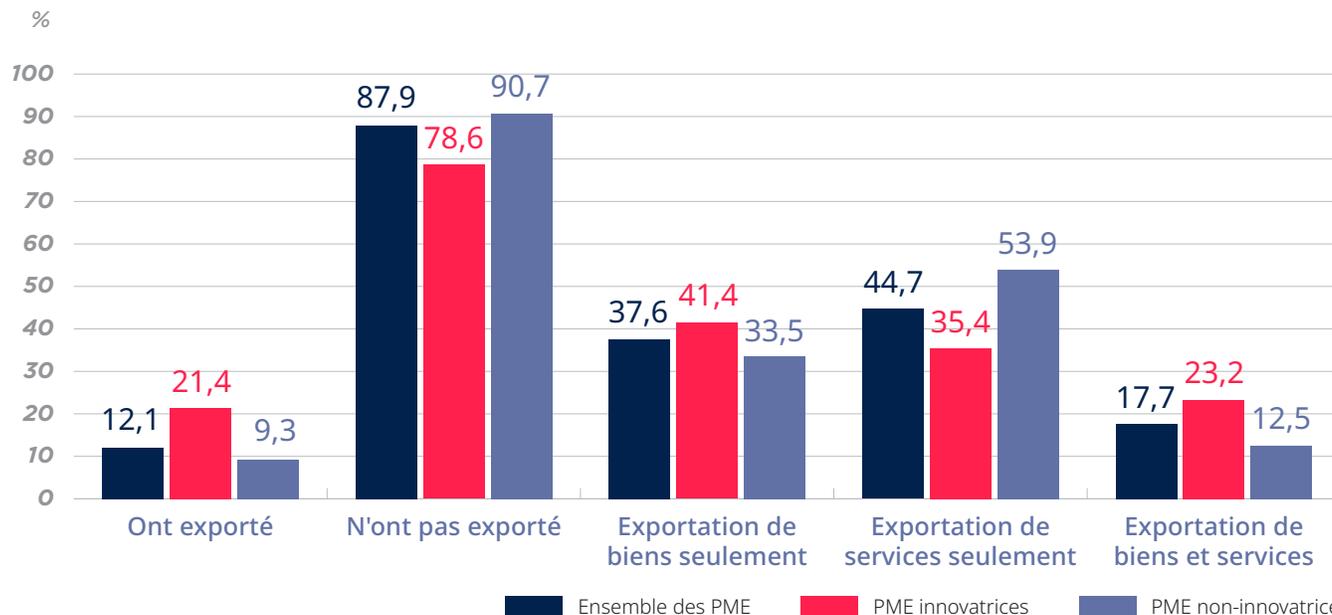


Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

5.2. Exportations

En 2020, près de 88 % des PME n'ont pas exporté (figure 9). Parmi les PME qui n'ont pas exporté, plus de 80 % d'entre elles ne l'ont pas fait étant donnée la nature locale de l'entreprise. Par contre, on remarque que plus de PME innovatrices ont exporté si on les compare aux PME non-innovatrices (21,4 % contre 9,3 %). L'exportation de services est le type d'exportation le plus fréquent parmi les PME, avec 44,7 % de l'ensemble des PME exportatrices et pour 53,9 % des PME non-innovatrices qui ont vendu des services à l'étranger. Pour les PME innovatrices, l'exportation de biens seulement est celle qui était la plus fréquente avec un taux de 41,4 %.

Figure 9 : Répartition des entreprises selon les activités d'exportation

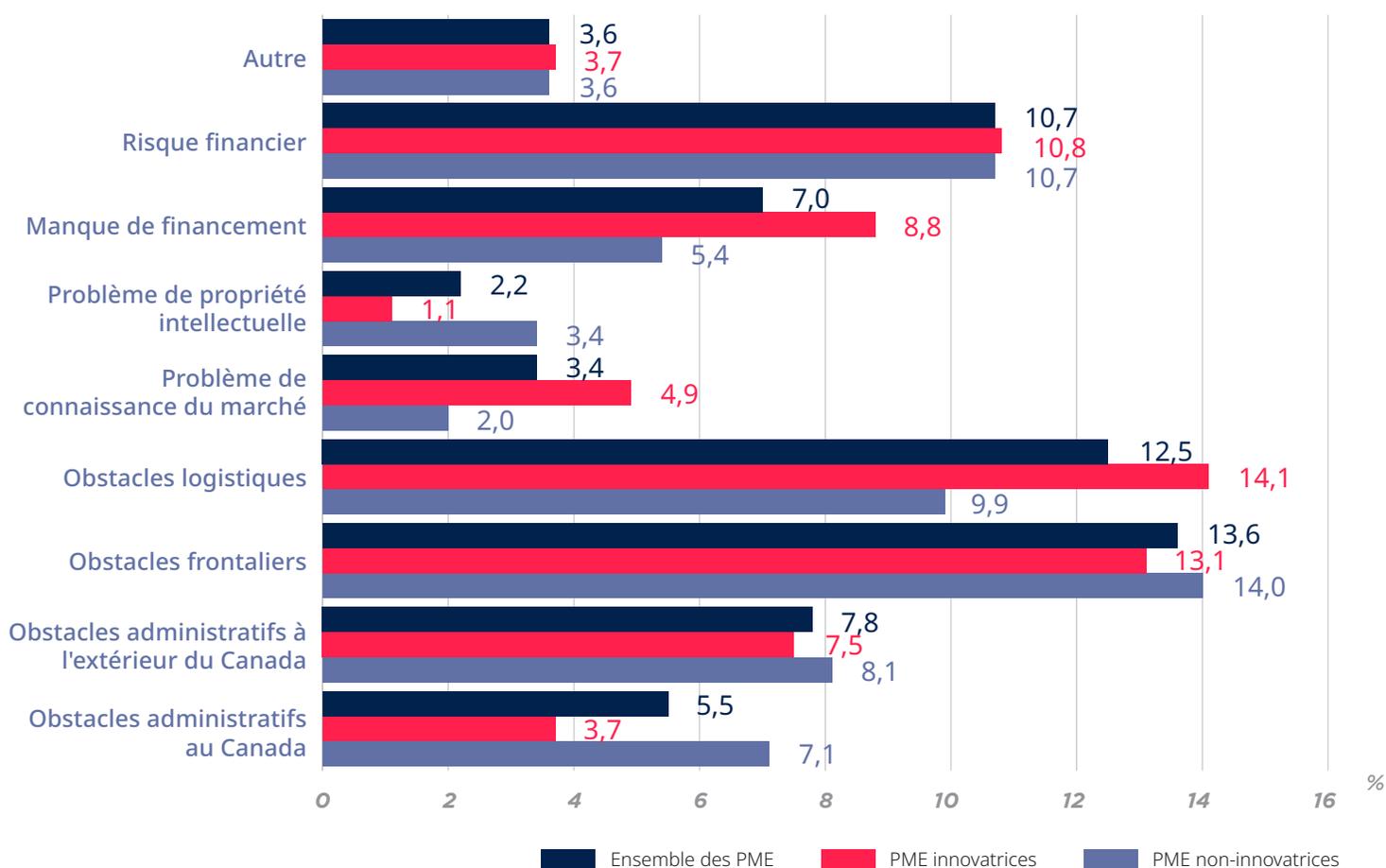


Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

5.3. Obstacles à l'exportation

L'EFCPME 2020 permet d'identifier certains obstacles majeurs auxquels ont fait face les PME exportatrices (figure 10). Les obstacles frontaliers⁹ ont été l'obstacle le plus mentionné pour l'ensemble des PME avec un taux de 13,6 %, comparativement à 13,1 % pour les PME innovatrices et 14,0 % pour les PME non-innovatrices. Les obstacles logistiques sont ceux qui ont posé le plus de problèmes pour les PME innovatrices avec un taux de 14,1 % comparativement à 9,9 % pour les PME non-innovatrices. Les obstacles concernant le risque financier et le manque de financement ou des liquidités inappropriées ont constitué un problème plus important pour les PME innovatrices dans une proportion de 10,8 % et 8,8 % respectivement, comparativement à 10,7 % et 5,4 % pour les PME non-innovatrices.

Figure 10 : Obstacles majeurs aux exportations, % des entreprises exportatrices



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

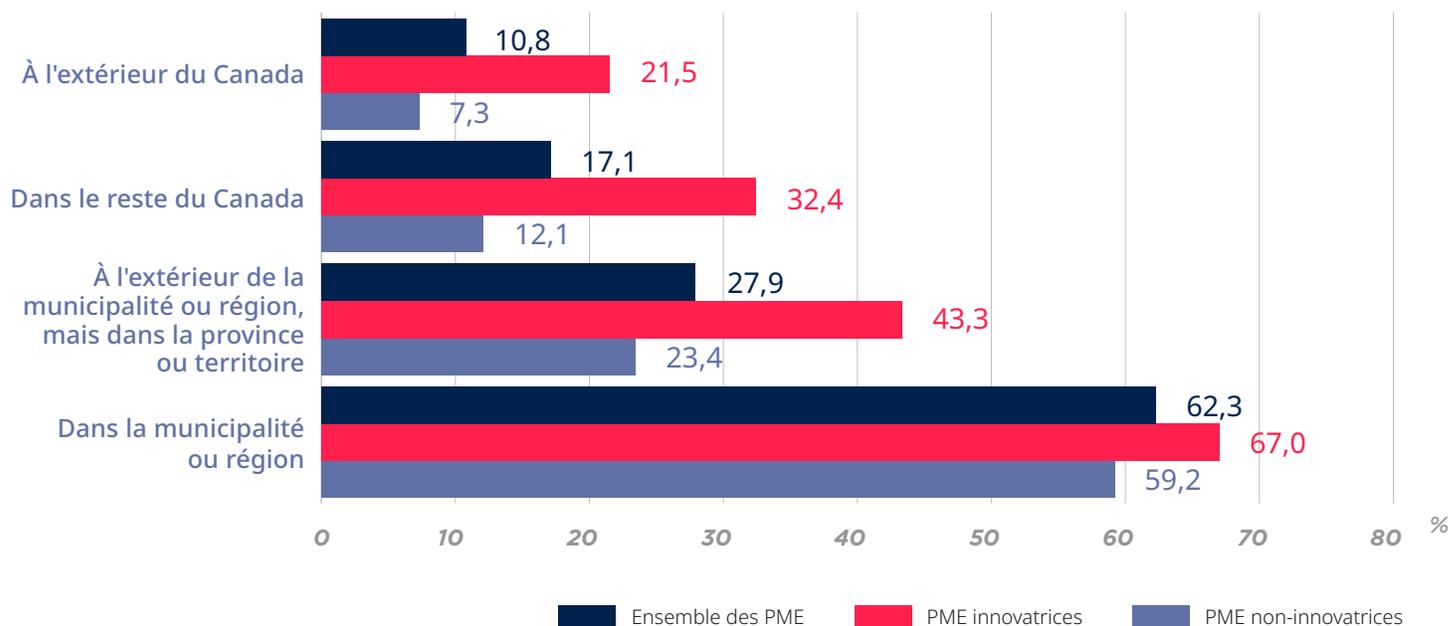
5.4. Intention de développer de nouveaux marchés

Les PME innovatrices ont démontré plus d'intérêt à vouloir développer de nouveaux marchés entre 2021 et 2023. En effet, 76,8 % des PME désiraient conquérir de nouveaux marchés et en particulier 89,7 % des PME innovatrices et 71,7 % des PME non-innovatrices.

⁹ Ceci peut inclure, par exemple, des tarifs, des obstacles non tarifaires, des quotas d'importation, des droits de douane ou des problèmes de sécurité à la frontière.

Plus précisément, 67,0 % des PME innovatrices avaient l'intention d'étendre leurs ventes dans leur municipalité et leur région comparativement à 59,2 % des PME non-innovatrices (figure 11). Par ailleurs, l'intention d'étendre les ventes à l'extérieur du pays faisait partie des objectifs dans 21,5 % des cas pour les PME qui innovent alors que seulement 7,3 % des PME qui n'ont pas innové en avaient l'intention.

Figure 11 : Intention de développer de nouveaux marchés, % des entreprises



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

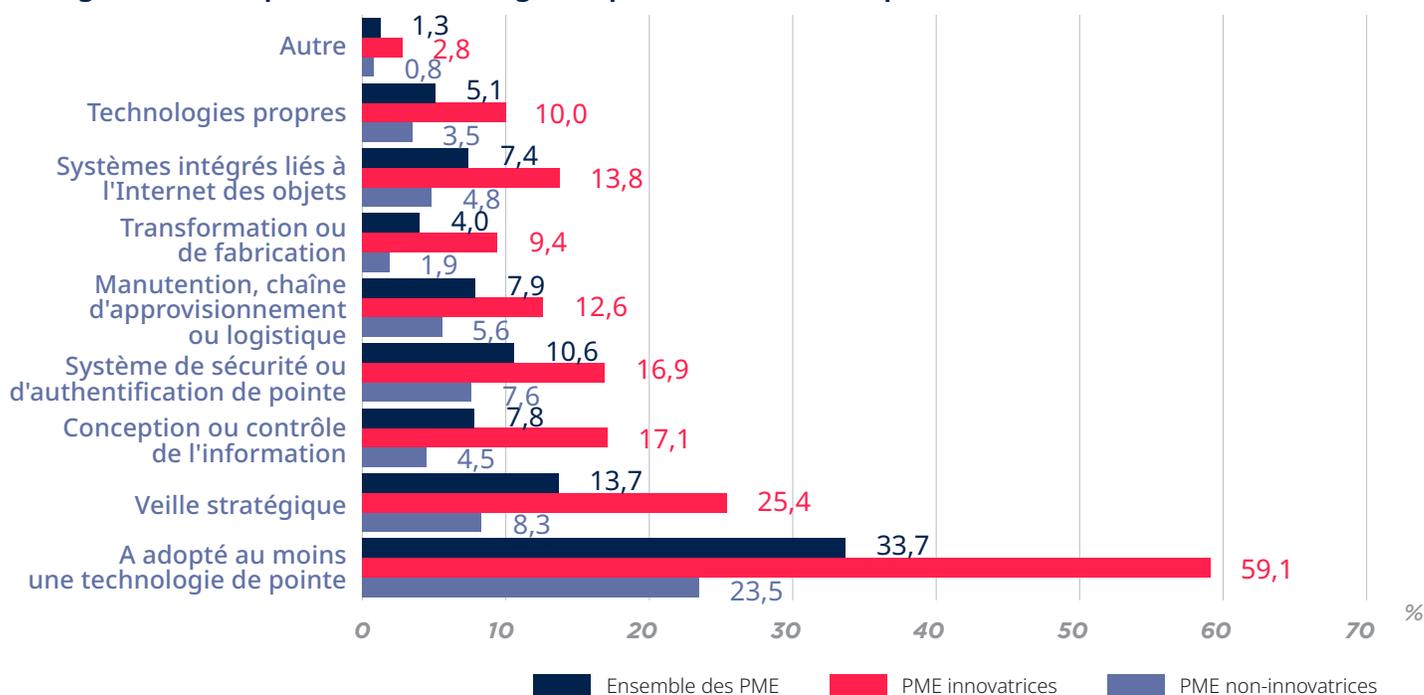
6. ADOPTION DE TECHNOLOGIES DE POINTE, PRÉSENCE EN LIGNE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1. Adoption de technologies de pointe

En ce qui concerne l'adoption de technologies de pointe¹⁰, on observe que 33,7 % de l'ensemble des PME l'ont fait au cours de la période 2018-2020 comparativement à 59,1 % des PME innovatrices et 23,5 % des PME non-innovatrices (figure 12). La technologie de veille stratégique est celle qui a été la plus adoptée avec un taux de 25,4 % pour les PME innovatrices et 8,3 % pour les PME non-innovatrices. Les technologies propres sont parmi les moins adoptées avec un faible taux de 10 % pour les PME innovatrices et 3,5 % pour les PME non-innovatrices.

¹⁰ Consultez le [questionnaire](#) de l'EFCPME de 2020 pour de plus amples détails sur les technologies de pointe (question 64).

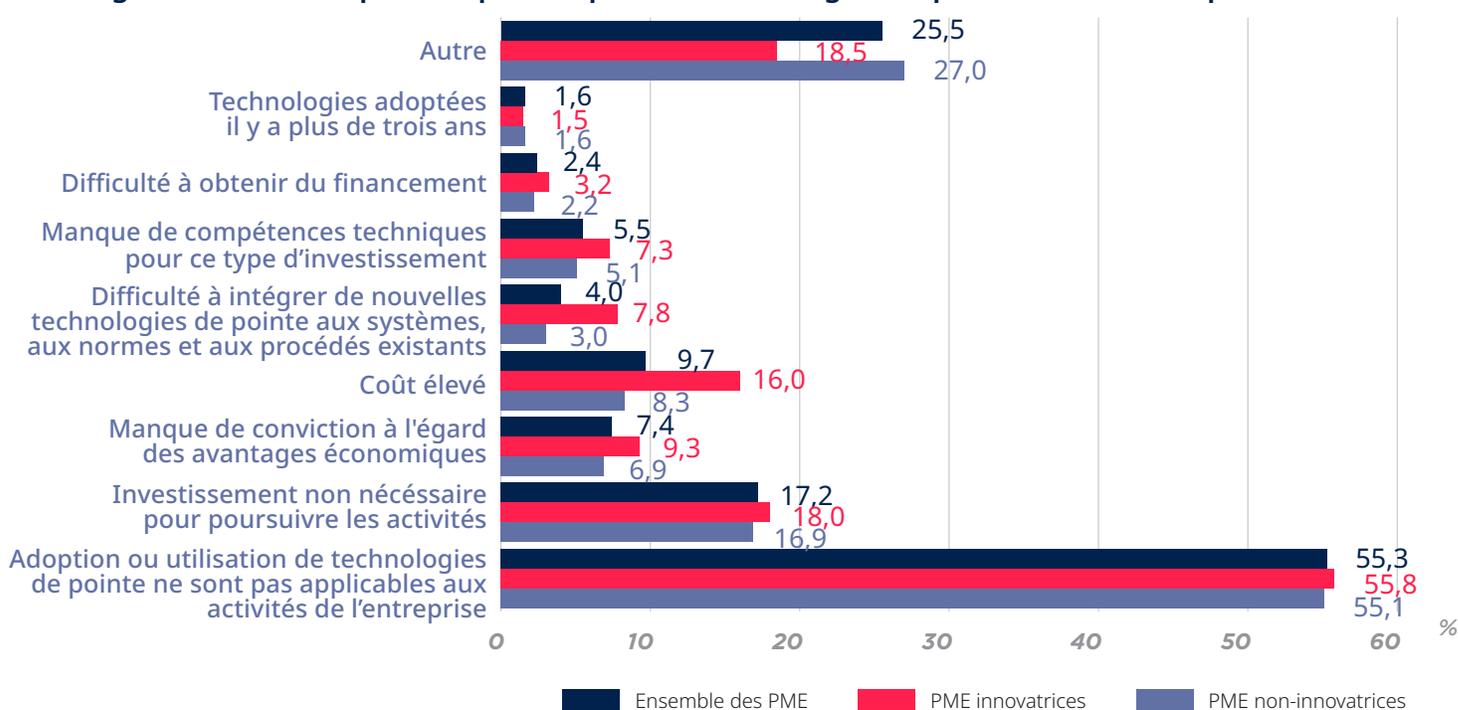
Figure 12 : Adoption de technologie de pointe, % des entreprises



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

En ce qui a trait aux raisons pour lesquelles les technologies de pointe n'ont pas été adoptées, la majorité des entreprises ont répondu ne pas avoir adopté de technologies de pointe en raison de sa non-applicabilité aux activités de l'entreprise avec un taux de 55,3 % pour l'ensemble des PME, de 55,8 % pour les PME innovatrices et de 55,1 % pour les PME non-innovatrices (figure 13).

Figure 13 : Raisons pour ne pas adopter de technologies de pointe, % des entreprises



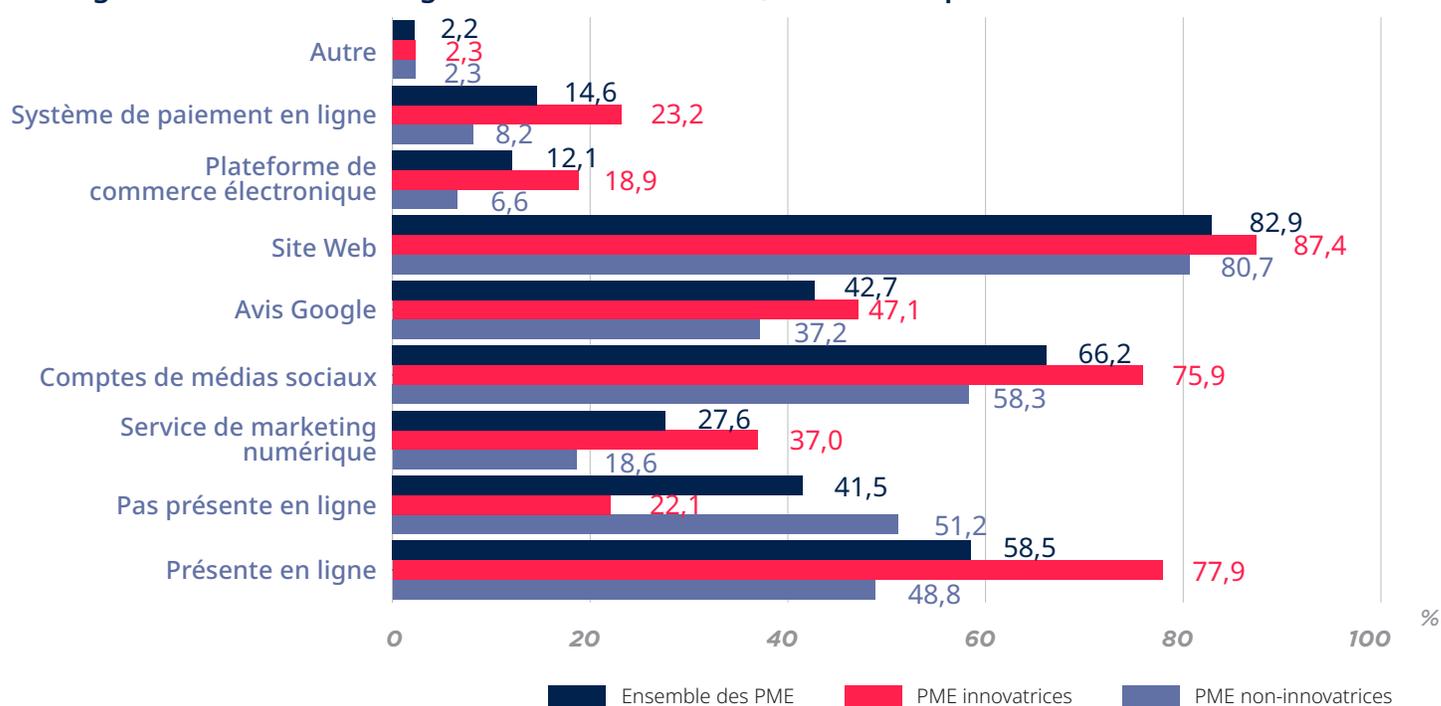
Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

6.2. Présence en ligne

La figure 14 montre la présence en ligne des PME ainsi que les types de services ou sites utilisés par celles-ci. En 2020, plus de PME innovatrices ont eu une présence en ligne que les PME non-innovatrices : 77,9 % comparativement à 48,8 %.

L'utilisation de sites Web constitue le principal outil de présence en ligne avec 82,9 % d'utilisation pour l'ensemble des PME, 87,4 % pour les PME innovatrices et 80,7 % pour les PME non-innovatrices. Par ailleurs, l'utilisation des comptes de médias sociaux était la deuxième méthode la plus répandue pour être présente en ligne avec un taux de 75,9 % pour les PME innovatrices et 58,3 % pour les PME non-innovatrices.

Figure 14 : Présence en ligne durant l'année 2020, % des entreprises

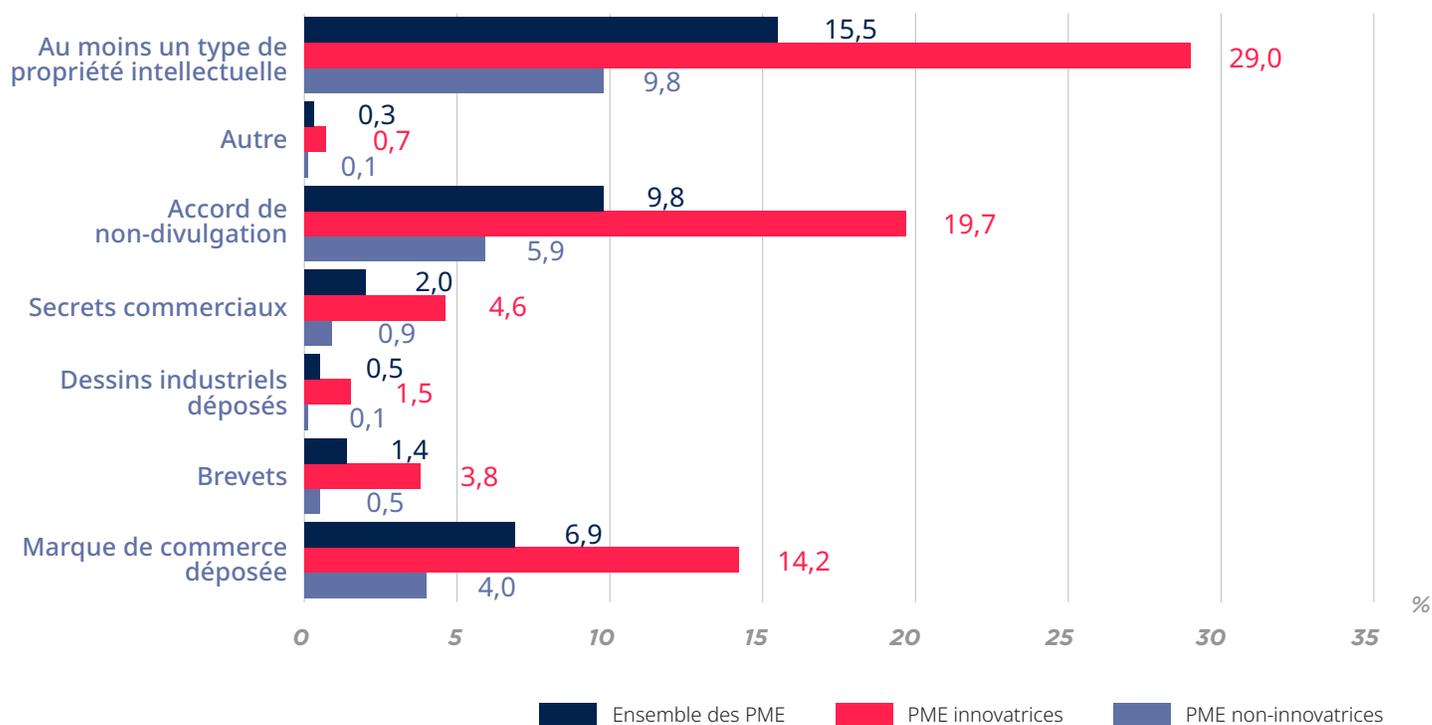


Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

6.3. Propriété intellectuelle

L'EFCPME 2020 collecte également de l'information sur la propriété intellectuelle, comme le montre la figure 15. En 2020, 15,5 % des PME possédaient au moins un type de propriété intellectuelle, tout comme 29,9 % des PME innovatrices et 9,8 % des PME non-innovatrices. L'accord de non-divulagation constitue le type de propriété intellectuelle le plus utilisé avec un taux de 9,8 % des PME possédant une propriété intellectuelle, ainsi que pour 19,7 % des PME innovatrices et 5,9 % des PME non-innovatrices.

Figure 15 : Types de propriété intellectuelle détenue par les PME, % des entreprises



Remarque : Les entreprises peuvent détenir plusieurs types de propriétés intellectuelles.
 Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

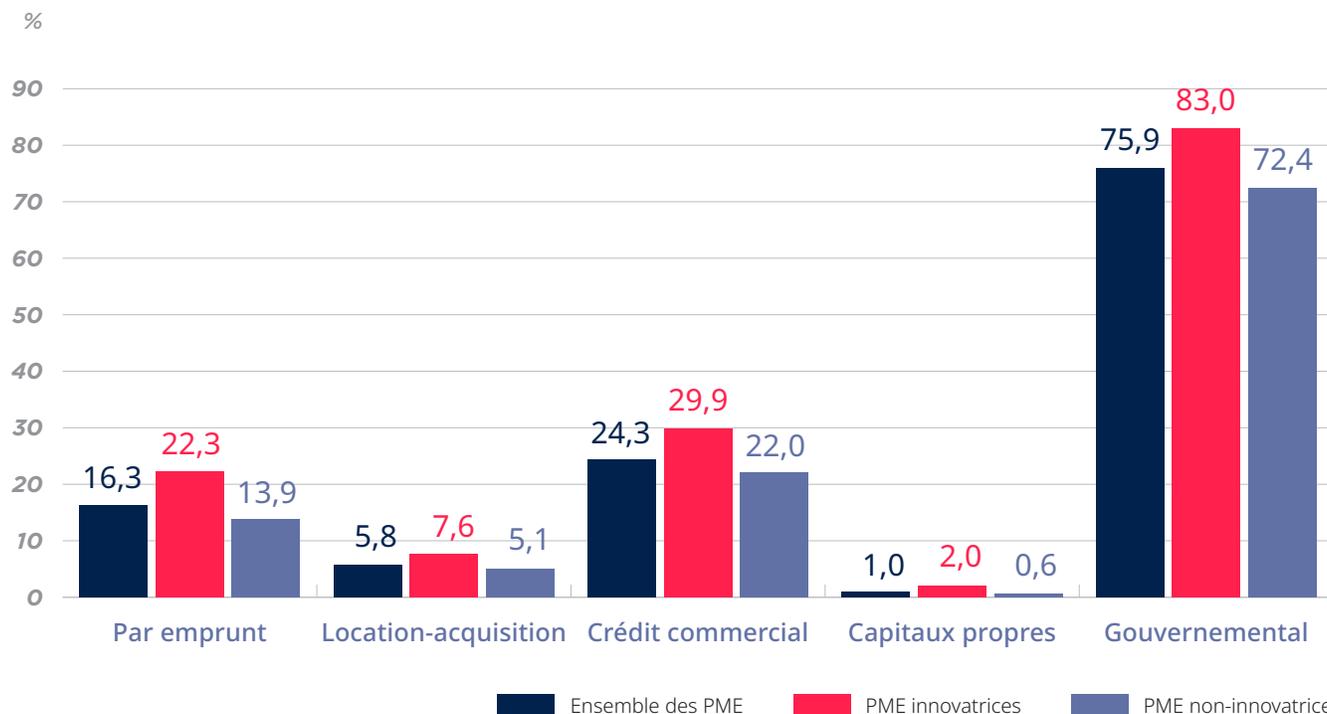
7. FINANCEMENT

7.1. Demandes de financement externe

L'EFCPME montre que 82,4 % des PME ont demandé du financement externe en 2020. Près de 90 % des PME innovatrices et 79,1 % des PME non-innovatrices ont fait des demandes de financement externe. Les types de financement externe demandés pouvaient inclure le financement par emprunt (hypothèque non-résidentielle, marge de crédit, prêt à terme, carte de crédit), la location-acquisition, le crédit commercial, les capitaux propres et le financement gouvernemental.

La figure 16 ci-dessous montre les demandes de financement pour chacun des types. Le financement gouvernemental représente le type de financement le plus demandé pour l'ensemble des PME avec 75,9 %, 83,0 % pour les PME innovatrices et 72,4 % pour les PME non-innovatrices. Cela s'explique essentiellement par les nombreux programmes offerts par les différents paliers de gouvernement afin d'aider les entreprises à passer au travers de la pandémie de COVID-19. Le deuxième type de financement le plus demandé est le crédit commercial avec un taux de 24,3 % pour l'ensemble des PME, 29,9 % pour les PME innovatrices et 22,0 % pour les PME non-innovatrices. Le financement par emprunt occupe le troisième rang avec un taux de 16,3 % pour l'ensemble des PME, 22,3 % pour les PME innovatrices et 13,9 % pour les PME non-innovatrices.

Figure 16 : Demandes de financement externe par type d'instruments, % des entreprises



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

Le tableau 8 présente le montant moyen autorisé et le taux général d'approbation¹¹ pour chacun des types de financement externe. En général, le taux d'approbation est similaire pour l'ensemble des PME, les PME innovatrices et les PME non-innovatrices.

Tableau 8 : Montants moyens autorisés et taux général d'approbation selon le type de financement externe

	Par emprunt		Location-acquisition		Crédit commercial		Capitaux propres		Financement gouvernemental	
	Montant moyen autorisé (\$)	Taux d'approbation (%)	Montant moyen autorisé (\$)	Taux d'approbation (%)	Montant moyen autorisé (\$)	Taux d'approbation (%)	Montant moyen autorisé (\$)	Taux d'approbation (%)	Montant moyen autorisé (\$)	Taux d'approbation (%)
Ensemble des PME	313 749	90,8	100 091	98,5	79 494	96,8	936 551†	-	69 614	98,2
PME innovatrices	342 507	91,2	111 503	97,7	99 151	97,4	1 138 927††	-	88 606	98,4
PME non-innovatrices	303 214	90,2	99 963	98,9	68 704	97,5	†††	-	61 108	98,0

Remarques : † Estimation de qualité D (médiocre); †† Estimation de qualité E (faible, à utiliser avec prudence); ††† : Estimation trop peu fiable pour être publiée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

11 Le taux général d'approbation inclut les demandes dont le montant a été totalement ou partiellement approuvé.

7.2. Financement gouvernemental

Pendant la période de COVID-19, le gouvernement a mis en place plusieurs programmes de soutien pour venir en aide aux entreprises en difficulté. Ces programmes incluent :

- ✓ Le compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)
- ✓ La subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)
- ✓ L'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)
- ✓ La garantie des prêts pour les PME d'Exportation et développement Canada (EDC)
- ✓ Le programme de prêts conjoints pour les PME de la Banque de développement du Canada (BDC)
- ✓ Le programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)
- ✓ Organisme de développement régional (ODR)

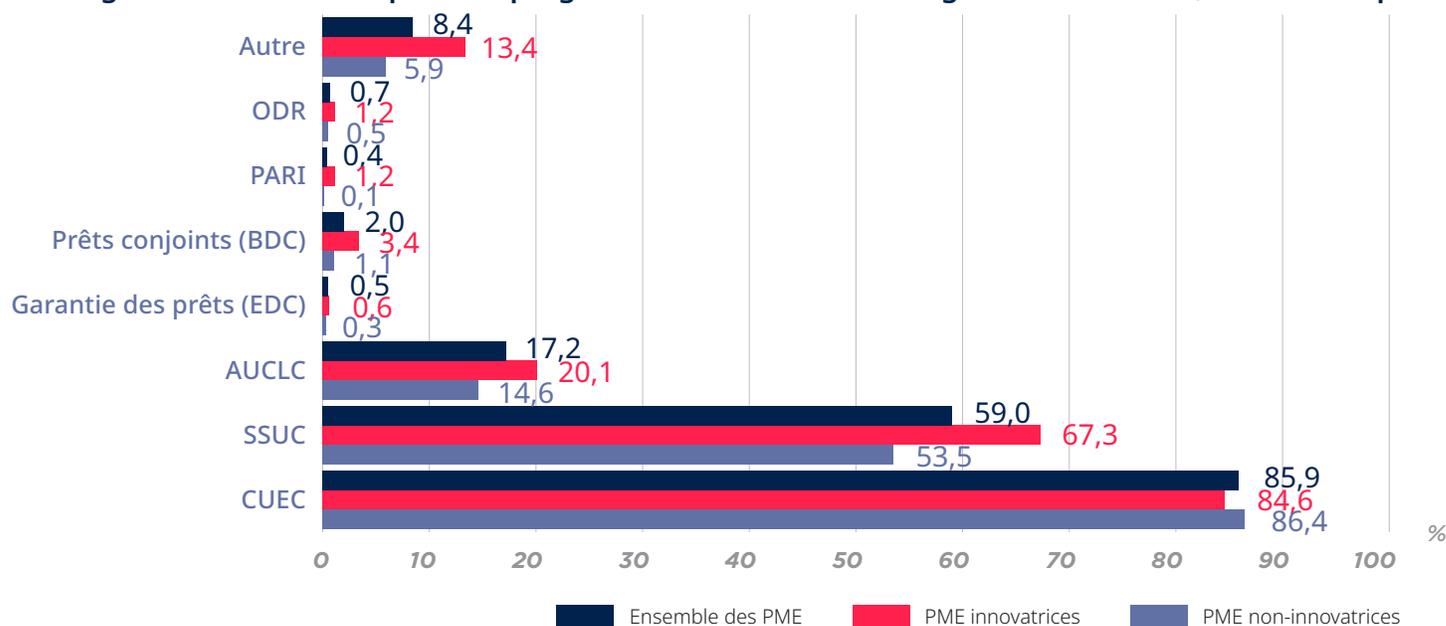
Parmi toutes les PME, 66,6 % sont demeurées ouvertes malgré la pandémie tandis que 33,4 % ont dû fermer temporairement pour une durée moyenne de 12 semaines. Environ 64 % des PME innovatrices sont restées ouvertes de même que 67,6 % des PME non-innovatrices.

Néanmoins, plusieurs PME ont fait des demandes aux différents programmes d'aide financière du gouvernement pendant la pandémie comme montré dans la figure 17. De tous les programmes, le CUEC fut le programme le plus demandé avec un taux de 85,9 % de demande parmi les PME ayant demandé du financement gouvernemental.

Au niveau des PME innovatrices, 84,6 % ont fait la demande pour ce programme comparé à 86,4 % des PME non-innovatrices.

La subvention salariale d'urgence (SSUC) a également été populaire parmi les PME. En effet, parmi les PME qui ont demandé du financement gouvernemental en 2020, 59 % de l'ensemble des PME ont demandé le SSUC, comparativement à 67,3 % pour les PME innovatrices et 53,5 % pour les PME non-innovatrices.

Figure 17 : Demandes pour les programmes d'aide financière gouvernementale, % des entreprises



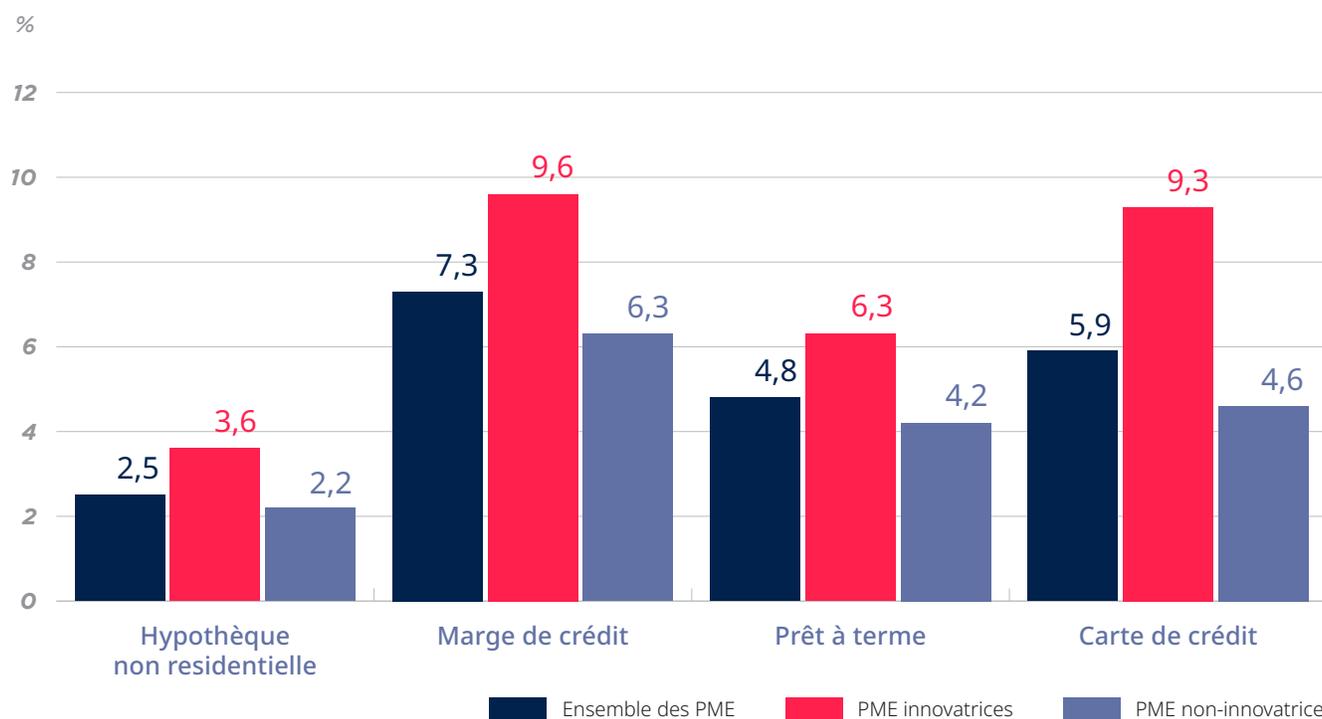
Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

7.3. Financement par emprunt

7.3.1. Demandes de financement par emprunt

La figure 18 suivante montre les différents taux de demande pour chacun des types d'instrument. La marge de crédit est le type d'instrument le plus demandé pour les PME en 2020 ayant demandé du financement par emprunt avec un taux de demande de 7,3 % pour l'ensemble des PME, 9,6 % pour les PME innovatrices et 6,3 % pour les PME non-innovatrices. En ce qui a trait aux prêts à terme, 4,8 % de toutes les PME en ont fait la demande comparativement à 6,3 % des PME innovatrices et 4,2 % des PME non-innovatrices.

Figure 18 : Demande de financement par emprunt selon le type d'instrument, % des entreprises



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

7.3.2. Résultats des demandes de financement par emprunt

Le tableau 9 ci-dessous présente les montants moyens autorisés selon le type de financement par emprunt ainsi que le taux général d'approbation. Le taux général d'approbation pour les PME innovatrices était plus élevé dans le cas des demandes d'hypothèque non-résidentielle comparativement à celui de l'ensemble des PME et les PME non-innovatrices, soit respectivement de 98,5 %, 95,5 % et 93,2 %. Le taux d'approbation était moins élevé pour les PME innovatrices pour les demandes de prêt à terme, de marge de crédit et de carte de crédit, en comparaison de l'ensemble des PME et des PME non-innovatrices.

Tableau 9 : Montant moyen autorisé et taux général d'approbation selon le type financement par emprunt

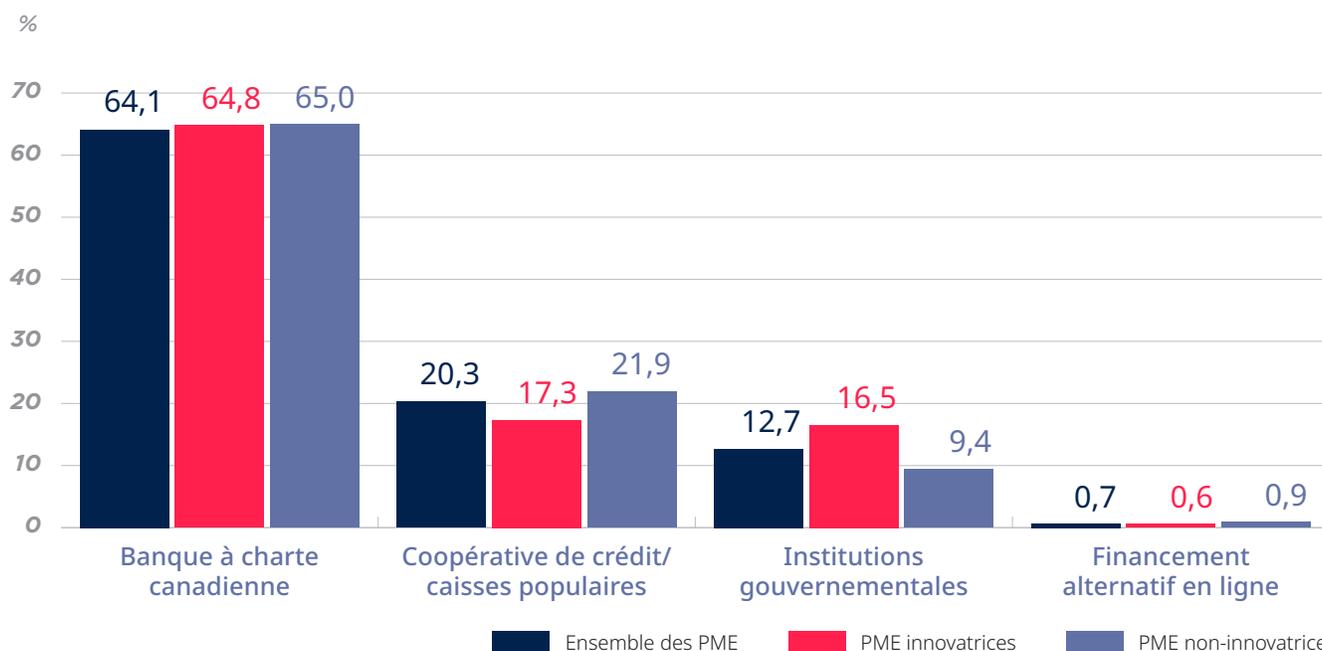
	Hypothèque non-résidentielle		Prêt à terme		Marge de crédit		Carte de crédit	
	Montant moyen autorisé (\$)	Taux d'approbation (%)	Montant moyen autorisé (\$)	Taux d'approbation (%)	Montant moyen autorisé (\$)	Taux d'approbation (%)	Montant moyen autorisé (\$)	Taux d'approbation (%)
Ensemble des PME	894 371	95,5	232 718	89,0	225 558	83,1	19 015	89,7
PME innovatrices	878 364††	98,5	285 876	86,4	268 713	81,1	21 500	88,1
PME non-innovatrices	914 759†	93,2	194 985	90,0	205 041	83,6	17 259	91,3

Remarques : † Estimation de qualité D (médiocre); †† Estimation de qualité E (faible, à utiliser avec prudence).
 Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

7.3.3. Sources de financement par emprunt

Les banques à charte canadienne constituent la source de financement par emprunt principale, comme le montre la figure 19. C'est le cas pour 64,1 % de l'ensemble des PME, 64,8 % des PME innovatrices et 65,0 % des PME non-innovatrices qui ont obtenu du financement par emprunt en 2020. Les coopératives de crédit ou les caisses populaires le sont pour 20,3 % des PME, 17,3 % des PME innovatrices et 21,9 % des PME non-innovatrices.

Figure 19 : Les sources de financement par emprunt, % des entreprises

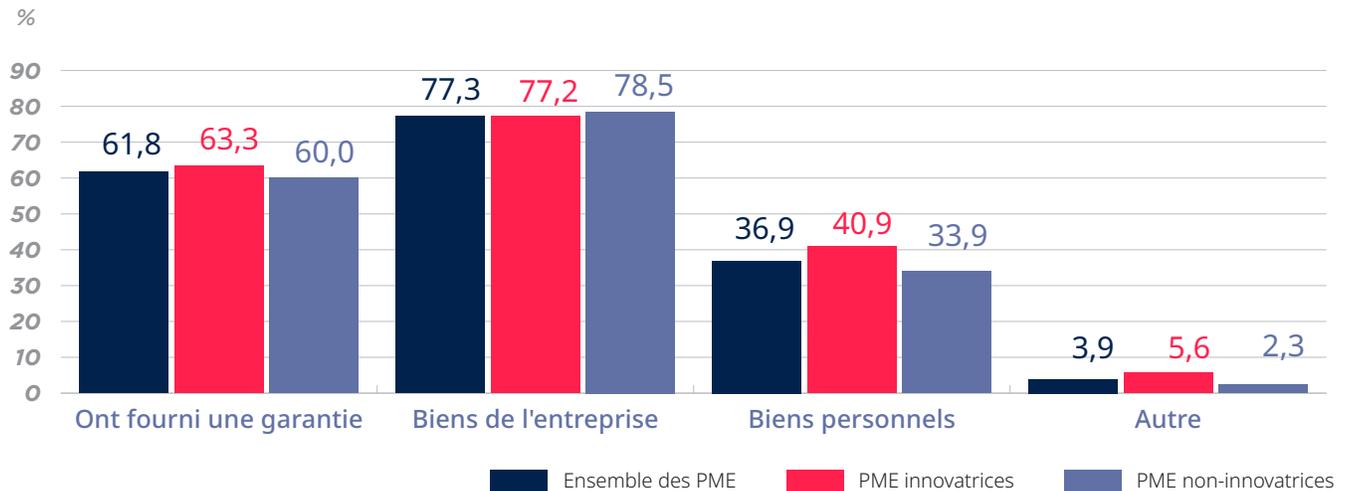


Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

7.3.4. Garantie de prêt

Parmi les PME qui ont obtenu un prêt à terme, 77,3 % d'entre elles ont fourni comme garantie de prêt les biens de l'entreprise, de même que pour 77,2 % des PME innovatrices et 78,5 % des non-innovatrices (figure 20). Près de 37 % des PME ont dû fournir comme garantie de prêt des biens personnels, comparativement à 40,9 % pour les PME innovatrices et 33,9 % pour les PME non-innovatrices.

Figure 20 : Type de garantie de prêt, % des entreprises

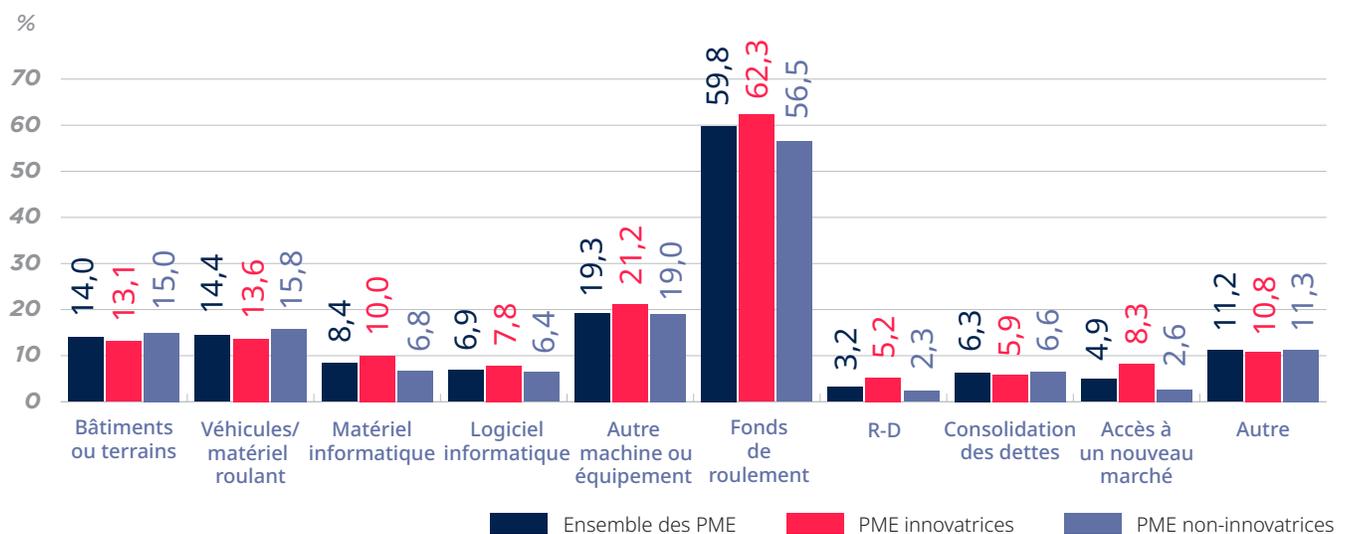


Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

7.3.5. Utilisation prévue du financement par emprunt

Le fonds de roulement constitue l'utilisation principale du financement par emprunt pour 59,8 % des PME qui ont fait une demande de financement par emprunt en 2020 (figure 21). De façon similaire, cela a également été le cas pour 62,3 % des PME innovatrices et 56,5 % pour les PME non-innovatrices. L'utilisation prévue du financement par emprunt est très similaire entre les PME innovatrices, non-innovatrices et l'ensemble des PME en ce qui concerne les autres utilisations mentionnées à la figure 21.

Figure 21 : Utilisation prévue du financement par emprunt, % des entreprises



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2020.

8. CONCLUSION

L'Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises de 2020 (EFCPME) permet la comparaison entre les PME innovatrices et non-innovatrices, ainsi que l'ensemble des PME. Le profil présente diverses caractéristiques concernant ces PME, notamment la taille et l'âge de l'entreprise. Certaines caractéristiques du propriétaire majoritaire ou du décideur principal sont aussi examinées telles que le plus haut niveau de scolarité atteint et l'âge du décideur principal. Le profil couvre également certains aspects tels que les activités d'exportation, l'adoption de technologies de pointe et la propriété intellectuelle. Finalement, le profil traite également des demandes de financement externe des PME en 2020.

Il existe plusieurs différences notables entre les PME qui innovent et celles qui n'innovent pas. En particulier, les PME innovatrices sont plus susceptibles d'avoir une taille supérieure lorsqu'on les compare avec les PME qui n'innovent pas.

De plus, une plus grande proportion de PME innovatrices ont eu une croissance annuelle moyenne des ventes totales positives au cours de la période 2018-2020 que les PME non-innovatrices : cela a été le cas pour 66,1 % d'entre elles comparativement à 58,8 % pour les PME non-innovatrices. Les PME innovatrices sont plus susceptibles d'exporter que les non-innovatrices : près de 21 % des PME innovatrices ont exporté des biens ou des services en 2020 comparativement à seulement 9,3 % des PME non-innovatrices.

Les PME innovatrices se distinguent également des non-innovatrices en ce qui concerne la présence en ligne et l'adoption de technologie de pointe. En effet, environ 59,1 % des PME innovatrices ont adopté au moins une technologie de pointe comparativement à 23,5 % des PME non-innovatrices. Près de 78 % des PME innovatrices avaient une présence en ligne en 2020 et c'était le cas seulement pour 48,8 % des PME non-innovatrices.

Aussi, les PME innovatrices sont plus susceptibles de détenir une propriété intellectuelle que les non-innovatrices : 29,0 % d'entre elles possédaient au moins un type de propriété intellectuelle tandis que c'était le cas pour seulement 9,8 % pour les PME non-innovatrices.

Finalement, une plus grande proportion de PME innovatrices ont fait une demande de financement externe en 2020 comparativement aux PME non-innovatrices (89,5 % contre 79,1 %). Le financement gouvernemental était le type de financement le plus demandé avec un taux de 83,0 % pour les PME innovatrices en comparaison de 75,9 % pour les PME non-innovatrices.

Ce résultat découle essentiellement des multiples programmes offerts par le gouvernement aux entreprises afin de pallier aux impacts économiques de la pandémie de COVID-19.